

Des exemples, locaux...



SCOP Energies Vertes

Les sociétés coopératives et participatives (SCOP) ont pour particularité d'être dirigées par leurs salariés car ils sont associés majoritaires. Un nouveau modèle économique à explorer.

Créée en 2009, c'est en janvier 2017 qu'Energies Vertes est devenue une SCOP. « Par conviction » dit Emmanuelle Bertho, l'une des trois coopérateurs-salariés, témoignant d'un nouvel esprit entrepreneurial alliant initiative et partage de responsabilité. Assez naturel quand on travaille dans un domaine au cœur du développement durable combinant préoccupations environnementales, sociales et économiques. « C'était aussi le souhait de passer du discours et du conseil au concret en devenant installateur ».

Située près de Montmarault, l'entreprise rayonne sur l'Allier et alentours, accompagnant les projets énergétiques de l'habitat et de bâtiments publics. Qu'il s'agisse de chauffage au bois, d'énergie solaire (chauffage

ou électricité), de ventilation double-flux (permettant de mieux renouveler l'air du logement) ou de rénovation énergétique.

La SCOP réalise aussi des audits énergétiques basse consommation.

Plus de la moitié de son activité concerne les installations de chauffage au bois, chaudières ou poêles, notamment à base de granulés. Emmanuelle Bertho regrette toutefois que « la filière bois déchiqueté* n'en soit encore qu'à ses balbutiements, alors que les perspectives de développement dans le département sont réelles ». L'activité portant sur le solaire apparaît quant à elle beaucoup plus aléatoire mais 2017 s'avère prometteuse avec trois nouveaux projets.

Même si les mairies rurales sollicitent également l'entreprise pour leurs équipements, les clients sont pour l'essentiel des particuliers. La SCOP se réjouit d'ailleurs de la politique d'aide du Conseil départemental de l'Allier en faveur de l'amélioration énergétique dans l'habitat ancien.

Pour Emmanuelle Bertho, l'avenir semble se présenter sous les meilleurs auspices : qui pourrait résister à des solutions « combinant, au-delà de l'aspect écologique, confort, santé, baisse des charges et création d'emplois locaux » ?

* bois de chute des scieries broyé en copeaux homogènes en vue de servir de combustible.